



CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire
Le mercredi 8 avril 2026 à 19 h
en mairie – 55 place de l'église
avec l'ordre du jour ci-après :**

1. Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026.

ADMINISTRATION GENERALE

2. Délégations consenties au maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales
3. Institution des commissions municipales – désignation des membres
4. Election des membres de la commission d'appel d'offres
5. Commission de contrôle des listes électorale : désignation des membres de la commission
6. Commission communale des Impôts directs : désignation des délégués
7. Désignation de représentants au sein de divers organismes
8. Désignation d'un élu référent sécurité routière

ACTION SOCIALE

9. Fixation du nombre de membres au Conseil d'administration du CCAS et élection des membres

FINANCES

10. Indemnités de fonction des élus
 11. Remboursement des frais de mission des élus
 12. Frais de représentation du maire
 13. Droit à la formation des élus
 14. Subventions enfance et petite enfance
 15. Convention d'objectifs et de financement Caisse d'Allocations familiales : « Bonus Trajectoire de développement »
-
16. Rapport sur les décisions du maire

Le Maire,
Bruno DUMEIGNIL

